

## Bernay : un coup de pouce de 5 000 € à deux jeunes créateurs

Économie. Deux musiciens de formation et leurs amplis pour guitares sont les lauréats du concours visant à encourager de nouveaux entrepreneurs. Ils ont reçu un chèque de 4 000 €.

Le Groupement interprofessionnel de l'arrondissement de **Bernay** (Giab), constitué d'un réseau de chefs d'entreprises locaux, a eu à cœur de donner un coup de pouce aux entrepreneurs qui s'installent sur le territoire. En début d'année, le Giab a lancé un concours visant à encourager les créateurs ou repreneurs d'entreprise sur le territoire. À la clé pour les lauréats, un chèque de 4 000 € au premier et un de 1 000 € au second.

**Damien Roussel et Guillaume Van Fleteren**, tous les deux musiciens de formation, sont les premiers vainqueurs de ce concours grâce à leur Ampli boutique Vanflet destiné aux guitaristes. Lors de la remise des prix, mardi, les deux jeunes gens qui conçoivent et fabriquent ces amplificateurs ont apporté l'illustration de leur savoir-faire : un ampli rose pailleté à lampes.

Une seule voix d'écart

«Ultraléger grâce à sa structure en aluminium, notre amplificateur est aussi personnalisable en choisissant sa couleur, par exemple. En six mois, nous avons déjà fabriqué 30 amplis et équipé 113 concerts», se félicitent les deux entrepreneurs-créateurs. Ils ont remporté ce premier concours par 10 voix.

Il n'aura manqué qu'un suffrage (neuf voix) à l'horloger bernayen Pierre Mascart (spécialisé dans la re-

mise en état des mécanismes anciens) et Anthony Guillemette (joaillier à Paris) pour monter sur la plus haute marche du podium. Ce duo lance une montre made in Normandie. «Très haut de gamme, présentant un design innovant, elle sera fabriquée à raison de deux ou trois exemplaires par an en s'inspirant du savoir-faire du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle sera réalisée entièrement à la main», détaille **Pierre Mascart**.

Les deux créateurs, qui comptent s'installer rue Gaston-Foloppe, à **Bernay**, pour mettre en avant leur montre, se voient remettre 1 000 € pour développer leur projet.

«Le Trophée Giab s'est donné comme objectif d'aider concrètement et financièrement à l'installation de nouvelles entreprises sur le territoire du Giab. Il s'adresse uniquement aux entreprises immatriculées depuis le 1er janvier de cette année», explique la présidente du Groupement, **Sylvie Van Den Driessche**.



Sylvie Van Den Driessche (présidente du Giab) en compagnie des lauréats Damien Roussel et Guillaume Van Fleteren (à g.). Arrivés 2<sup>e</sup>, Anthony Guillemette et Pierre Mascart reçoivent 1 000 € Photo : Image Bernay lauréat Giab.jpg (22687011)

Les candidats potentiels éligibles devaient obligatoirement être issus de l'industrie, de l'artisanat ou de sociétés ou entreprises de services, à l'exception des entreprises purement commerciales.

Neuf candidats en lice

Au total, le concours a suscité l'inscription de neuf candidatures. Une présélection des candidats a été opérée par le comité organisateur composé d'Arnaud Lecarpentier (Sofac), Patricia Rangée (immobilier), Nathalie Coze (Chambre de commerce et d'industrie de l'Eure) et Pierre Davoust (Crédit Agricole). Sept candidatures n'ont pas été retenues car le profil ne correspondait pas à l'esprit du concours.

Ainsi, seulement deux binômes d'entrepreneurs - au lieu de trois - se sont retrouvés face aux adhérents du Giab pour présenter leurs projets respectifs de création et le défendre afin de décrocher la première et la deuxième

place du concours.

Philippe Schaeffer

**Infos pratiques**

Groupement interprofessionnel de  
l'arrondissement de Bernay:  
**www.giab.fr.**

**Vanflet : www.vanflet.com. ■**

*par Philippe Schaeffer*

